

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 8 juillet 2011

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Vincent BURRONI - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - André ESSAYAN - Jean-Claude GAUDIN - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Christophe MASSE - Danielle MILON - André MOLINO - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Pierre PENE - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Vincent COULOMB - Eric LE DISSES représenté par Patricia COLIN.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Eric DIARD - François FRANCESCHI - Samia GHALI - Patrick MENNUCCI - Jérôme ORGEAS - Roland POVINELLI - Philippe SAN MARCO - Jean-Louis TIXIER.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DDIP 007-386/11/BC

**■ Approbation d'une convention pour l'attribution d'une subvention à SPIE pour l'organisation du congrès OSD (Optical Systems Design) 2011
DDEAIAG 11/6537/BC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Du 5 au 8 septembre 2011, SPIE organise le congrès OSD (Optical Systems Design) à Marseille, au World Trade Center / Hôtel Mercure.

SPIE est une structure reconnue dans le domaine, pour l'organisation de séminaires internationaux. En effet, SPIE organise chaque année environ 25 forums techniques majeurs, des expositions et des programmes de formation en Amérique du Nord, en Europe, en Asie et le pacifique sud).

Le pôle de compétitivité Optitec / POPsud s'appuie par ailleurs sur cette structure pour l'organisation de ses manifestations. En effet, pour l'édition 2005 du colloque Optical Complex System (OCS), POPsud avait déjà travaillé avec SPIE.

Pour l'édition 2011 du colloque Optical Complex System, POPsud s'appuie à nouveau sur les compétences de SPIE et leur dimension internationale pour organiser la 3^{ème} édition du colloque OCS à Marseille du 5 au 8 septembre 2011 en même temps que le colloque OSD (le colloque OCS fait l'objet d'une seconde délibération).

Le congrès Optical Systems Design (OSD) organisé par SPIE a pour objectif d'accueillir 400 personnes de niveau international.

La communauté optique, composée de chercheurs, ingénieurs, techniciens, gestionnaires pourra échanger sur les pratiques, les défis et les performances d'applications industrielles et de recherche dans les domaines de l'image, de la vision, de la défense, du spatial, des télécoms, du transport, du contrôle du processus industriel, de la fusion par laser...

Etant donné que cette manifestation a lieu en même temps que le colloque OCS organisé par POPsud, les visites de sites, entreprises et laboratoires de Marseille Provence Métropole proposées par POPsud seront ouverts aux participants de OSD.

La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sera associée à ce programme avec la participation technique aux visites de site programmées et par la présence politique et technique aux moments officiels.

L'année 2011 est résolument l'année de l'optique-photonique à Marseille car en juillet est également organisé le congrès Marseille Optique par la Société Française d'Optique (SFO) qui réunit 4 grandes manifestations de l'Optique et de la Photonique : (COLOQ'12 : 12^e Colloque sur les Lasers et l'Optique Quantique, HORIZONS de l'Optique, JNCO : Journées Nationales des Cristaux pour l'Optique, JNOG : Journées Nationales de l'Optique Guidée) dont POPsud est un partenaire et un acteur important.

Ce colloque fait l'objet d'une autre délibération car également soutenu par Marseille Provence Métropole.

Ce colloque entre en adéquation avec la stratégie de développement économique basée sur l'économie de la connaissance portée par Marseille Provence Métropole.

En effet, sur le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert, site emblématique d'innovation technologique de la métropole, la Communauté urbaine s'implique aux côtés des acteurs tels que le pôle de compétitivité Optitec et la pépinière d'entreprises Marseille Innovation pour favoriser le développement de la filière optique-photonique et l'accueil d'entreprises dans ce secteur d'activité. La Communauté urbaine réalise à cet effet l'Hôtel Technoptic qui sera livré en octobre 2011. Représentant un investissement de 7,5 millions d'euros dont 4,8 pris en charge par la Communauté urbaine, ce bâtiment de 3 500 m² permettra aux entreprises de s'installer soit en partie pépinière (gérée par Marseille Innovation) soit en partie hôtel d'entreprise et de bénéficier des services d'un centre d'aide à la conception de produit et d'une plate-forme en optique adaptative.

Le budget prévisionnel de ce programme d'animation est de 246 979 euros.

Les principaux postes de dépenses se répartissent comme suit :

- Services externalisés	32 352 euros
- Dépenses colloque (locations de salles...)	84 982 euros
- Promotion	19 044 euros
- Expédition et affranchissement	21 735 euros
- Frais de déplacements	9 660 euros
- Frais généraux	79 206 euros

	246 979 euros

Ces montants seront financés comme suivant :

- Inscriptions	165 900 euros
- Recette de publicité	690 euros
- Divers soutiens de programme	5 520 euros
- Communauté urbaine Marseille Provence Métropole	4 000 euros
- Autres subventions	70 869 euros

	246 979 euros

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 004/314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil au Bureau et au Président

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir l'organisation du congrès OSD (Optical Systems Design) 2011 sur Marseille Provence Métropole par SPIE.
- La cohérence de ces actions avec la stratégie de développement économique « Marseille Provence Métropole Euroméditerranéenne des échanges et de la connaissance » votée le 17 décembre 2007 par le Conseil de Communauté.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et SPIE.

Article 2 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer la convention ci-annexée.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué aux
Technopôles et Agglomération numérique,
Université, Recherche

Jérôme ORGEAS

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développement durable - Innovations -
Prospective

Eric DIARD

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI